

Forêt Modèle de Provence

Procès-verbal du Conseil d'Administration II/2016 – 06/07

Présences : cf feuille d'émargement

PREAMBULE : Rappels divers sur l'identité de Forêt Modèle de Provence

Georges Franco, trésorier de l'ASL Suberaie varoise souligne l'importance au sein de l'association d'inclure la forêt dans un territoire plus vaste que strictement forestier. Il insiste également sur sa vocation à fédérer toutes les forces. Enfin, il présente succinctement les nombreux résultats positifs et prometteurs sur l'intérêt crucial de FMP pour le développement durable des espaces forestiers provençaux.

Le **directeur du CNPF PACA P. Thévenet** rappelle que cet organisme est un élément actif de Forêt Modèle de Provence sur diverses thématiques.

C. Gillet, chargé de mission au service forêt et développement agricole du Conseil régional PACA rappelle que la Région s'est intéressée à la démarche « Forêt Modèle » depuis 2008 dans l'objectif de redynamiser les territoires forestiers.

P. Duparchy, président de l'association Découverte Sainte Baume et également administrateur au sein de l'association Forêt méditerranéenne, France Nature Environnement et PEFC PACA conçoit Forêt Modèle de Provence comme la synthèse des meilleures expériences, idées, travaux.

P. Bregliano est président de la Coopérative Provence Forêt, et entre autres administrateur aux Cofor 83, au Syndicat de préfiguration du PNR de la Ste Baume, vice-président du Pays de la Provence verte et vice-président de l'association Forêt méditerranéenne.

Selon **Luc Langeron**, directeur de l'Institut pour la forêt méditerranéenne qui est membre fondateur, l'idée de « modèle » doit notamment reposer sur la mise en avant des belles initiatives et des réussites.

I. Candidatures à la fonction d'administrateur

Mairie de Septèmes-les-Vallons

Philippe Nercy, adjoint au Maire de Septèmes-les-Vallons en charge du Patrimoine forestier (CCFF, PIDAF, ONF, sylvo-pastoralisme), Président de l'Agence local énergie-climat, la commune adhère à l'association depuis 2015. Ceci rentre en cohérence avec ses engagements auprès des Communes forestières et de l'ONF depuis de nombreuses années. Septèmes comprend 1 750 ha de forêts dont la moitié en forêt communale, et un PSG. P. Nercy souligne la fragilité de ses espaces forestiers. *Philippe NERCY 2^{ème} adjoint*. Finances communales | Gestion du personnel |

Les motivations de la ville à intégrer le Conseil d'administration de Forêt Modèle de Provence sont diverses :

- Enjeux de la désincitation à la vente de bois induite par les déductions de DGF par l'Etat
- Enjeux de la DFCI
- Comment léguer une forêt productive aux descendants (en lien avec l'énorme pression foncière locale) ?
- Tendre vers une « forêt modèle » (ex : 1^{ère} commune en PACA à lancer un bâtiment agricole - une chèvrerie – en « bois des Alpes »)
- Porter sa voix auprès d'instances dirigeantes en valorisant les idées de bon sens
- D'une manière générale, Forêt Modèle de Provence ayant vocation à fédérer pour augmenter les impacts positifs, l'idée d'« union qui fait la force ».

L'Institut pour la forêt méditerranéenne

Luc Langeron, directeur de l'Institut et par ailleurs chargé de communication à l'Entente, envisage son intégration au Conseil d'administration de Forêt Modèle de Provence comme une manière d'élargir ses horizons qui sont principalement la communication grand public au sein du premier et la DFCI pour le deuxième. Il rappelle que l'Institut a été membre fondateur de l'association. De plus, de par ses idées, expériences et réalisations, il pense pouvoir lui apporter une plus-value intéressante (ex : fascicule récemment publié « Récolter du bois – Faire vivre la forêt »).

L'association Forêt Méditerranéenne

Le Conseil d'administration, réuni le 8/07/2016, a confirmé son souhait de se faire représenter dans le Conseil d'administration de Forêt Modèle de Provence en la personne de son Président d'honneur - Jean Bonnier.

Délibération

Les cinq administrateurs présents ou représentés votent à l'unanimité la cooptation de ces trois candidatures.

II. Renouvellement du bureau

M. Georges Franco, au titre de l'ASL Suberaie varoise, est membre sortant lors de l'Assemblée générale ordinaire, bien que réélu administrateur il ne souhaite pas être Secrétaire général. Après échange entre les administrateurs, Philippe Duparchy accepte cette mission pour une durée d'un an. Pour l'avenir, le Conseil d'administration émet le souhait qu'un élu soit candidat à la fonction de Secrétaire général.

Gérard Gautier représentant de la Coopérative Provence Forêt ne souhaite pas renouveler sa candidature. M. Philippe Bregliano présente sa candidature au poste de trésorier.

Concernant la fonction de secrétaire général adjoint, Patrick Pin l'a assumée au titre de représentant au Conseil d'administration de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile jusqu'en 2015. Mais en 2016, cette dernière a été intégrée dans le Métropole Aix-Marseille Provence. Or celle-ci n'a pas encore désigné de représentant en tant que nouvel administrateur de fait. Par conséquent, Philippe Thévenet et Georges Franco, au titre de représentants respectivement du CNPF PACA et de l'ASL SV se sont désigné le binôme remplaçant provisoire jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Sur cette proposition le conseil approuve la composition du bureau à l'unanimité.

III. Questions statutaires

Le conseil après relecture des statuts propose plusieurs modifications dont le barème des cotisations. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dès septembre 2016.

Le conseil décide d'entreprendre une demande de reconnaissance d'« intérêt général ». L'association a bel et bien une gestion désintéressée, elle n'a pas d'activité lucrative, et ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint. La relecture de nos comptes rendus d'activité et des statuts devra prendre en compte cet objectif.

IV. Actions en cours

Régénération des subéraies

Le programme d'actions présenté lors de l'Assemblée générale ordinaire 2016 a présenté deux directions pour cette thématique : la régénération des subéraies à strictement parler (capitalisation, essaimage) et le développement des débouchés du liège et du bois de chêne liège.

Concernant la première piste, il y a plusieurs incertitudes. D'une part sur les résultats de l'expérimentation menée aux Mayons, qui seront connus prochainement. D'autre part sur les différents appels à projets européens auxquels tous les partenaires historiques de FMP liés au liège ont conjointement répondu qui sont en cours d'instruction. Il apparaît donc plus sage de reporter à 2017 le choix de relancer une action sur cet enjeu.

Concernant le développement des débouchés des subéraies, et plus spécifiquement la valorisation économique du liège, l'ASL SV a en quelques années obtenu des résultats tangibles et prometteurs, et démontré une réelle autonomie sur cette thématique. Il est proposé que Forêt Modèle de Provence s'en désengage, pour l'année à venir. En revanche, comme cela a déjà été présenté et acté depuis le premier CA 2016, l'association va approfondir son action au profit de la régénération des subéraies par la valorisation du bois de chêne liège : cette mission sera réalisée en service civique dans le cadre d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général (l'agrément vient d'être obtenu).

Essai de relance d'une filière de pignons

Des entrepreneurs ont présenté au chargé de mission de Forêt Modèle de Provence un projet de développement d'un prototype de ballon dirigeable permettant une cueillette rentable et à grande échelle des pignes de pignons. Selon leur étude de faisabilité, à terme, 60 ballons seraient potentiellement en activité dans le Var, tirant un bénéfice de 36 000€ / an / ballon. De plus, ils relèvent un fort potentiel de diversification des usages de ce type de ballons civils, donc même en cas d'échec, un renouvellement serait aisément envisageable.

Pour étudier le contenu d'une éventuelle convention de partenariat une demande doit être formalisée par écrit. Le CNPF PACA, la Coopérative Provence Forêt et l'Institut pour la Forêt Méditerranéenne se positionnent pour étudier cette éventuelle proposition de partenariat.

Georges Franco rappelle l'importance des plantations pour arriver à une exploitation rentable : retour sur l'expérience en cours depuis 15 ou 20 ans.

La compatibilité entre la gestion de long terme (par des plantations notamment) et de court terme (avec des techniques spécifiques innovantes) est soulignée.

Lancement d'une dynamique agroforestière

Le développement du projet depuis 2014 et sa tendance à l'axer sur des pratiques agroforestières méditerranéennes « classiques » de type verger-maraicher a permis de prendre la mesure de la difficulté à trouver une cohérence à ce projet dans le cadre de Forêt Modèle de Provence. Nous faisons donc le choix, comme présenté à l'AG 2016 de recentrer et concentrer nos travaux sur la réhabilitation des friches.

Ceci prendra forme par le lancement le 18/07/2016 d'un groupe de travail réunissant le CNPF PACA, Agroof, la SAFER 83, l'ASL-SV, Agribio 83, et le Syndicat mixte de préfiguration du PNR et CFT de la Ste Baume. Les actions pour le moment envisagées sont les suivantes : diagnostic de territoire, visites de terrain, journées techniques, boîte à outils à destination des maitres d'ouvrage, d'œuvre et porteurs de projets.

V. Nouvelles actions

Chimie biosourcée

Suite à la présentation de P. Guiraudie, directrice du NOVACHIM représentant la filière chimie et matériaux en PACA, lors de l'AG 2016, le Conseil d'administration demande qu'une note synthétique écrite lui soit transmise.

Quoiqu'il en soit, le projet de développement d'une filière industrielle que l'entreprise TOTAL voudrait lancer pour alimenter sa raffinerie de la Mède en biocarburant issu du pin d'Alep relève plus de l'Interpro régionale que de Forêt Modèle de Provence.

Divers

Obligation légale de débroussaillage – OLD.

Il est proposé, que FMP s'associe à l'Institut pour la forêt méditerranéenne pour monter un projet de formation au débroussaillage réglementaire auprès des Entreprises de travaux forestiers, et/ou éventuellement aux agents municipaux et service d'ordre. La Fédération des chasseurs du Var, étant déjà un organisme de formation agréé et sur la base de ses modules déjà actifs abordant cette thématique, se propose d'apporter sa contribution à ce projet.

Valorisation

Dans le cadre de sa vocation à valoriser les projets novateurs allant dans le sens d'une « forêt modèle », Luc Langeron propose que l'association mette en place un plan d'actions de récompense des projets innovants ou offrant des résultats positifs. Par exemple, chaque année, un prix « forêt modèle de Provence » pourrait être décerné. Le financement serait alors réalisé par mécénat selon la thématique.

Adaptation des forêts au changement climatique

L'Institut national de l'information géographique et forestière, l'IRSTEA et le CNPF, ont des activités de R&D sur cette thématique. L'adaptation des forêts au changement climatique étant un enjeu important, il serait important que Forêt Modèle de Provence parvienne à rendre accessible, c'est à dire visible et lisible par les acteurs de la filière, l'ensemble des résultats majeurs de ces études.

Financement

P. Bregliano, en tant qu'administrateur au Syndicat de préfiguration du PNR de la Ste Baume et du Pays de la Provence verte fait partie de la commission du GAL du programme LEADER à cheval sur les deux territoires correspondant. Sur ce rappel Forêt Modèle de Provence pourrait parfaitement proposer une demande de financement dans ce cadre, une réunion de travail est à organiser afin définir comment et avec qui faire ce projet.

CONCLUSION

Philippe Nercy de Septèmes-les-Vallons est très satisfait de l'adhésion à l'association, ainsi que de la qualité des échanges lors de ce CA.

Chantal Gillet manifeste son enthousiasme quant à sa première participation au Conseil d'administration de Forêt Modèle de Provence. Il lui a semblé très intéressant de pouvoir ainsi bien appréhender la vie réelle de l'association.

Philippe Duparchy, maintenant Secrétaire général, conclue en soulignant que c'est bel et bien l'implication de tous les administrateurs dans le cadre de Forêt Modèle de Provence qui a généré la qualité des échanges et les synergies sources d'actions innovantes d'intérêt général.

Il remercie les participants et lève la séance à 12h30.

Validé le 11/07/2016 par Monsieur le Secrétaire général Philippe Duparchy

